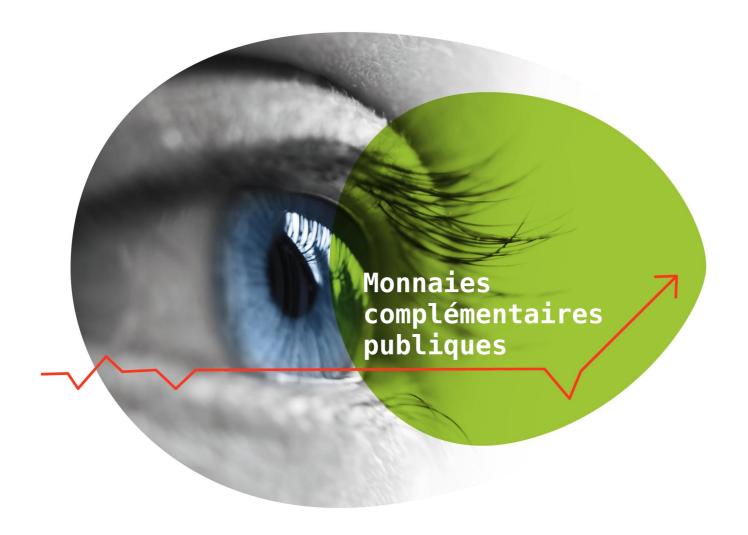
Analyse







Dans une précédente analyse¹ dédiée aux monnaies complémentaires, différents types de monnaies complémentaires d'initiative citoyenne ou privée ont été présentés.

Nous ne pouvions, toutefois, pas faire l'impasse sur le rôle des pouvoirs publics dans en ce domaine. Car si les monnaies constituent un outil intéressant pour réaliser les objectifs de certains citoyens, pourquoi les pouvoirs publics ne pourraient-ils pas, eux aussi, se saisir de cet outil pour réaliser les différents objectifs sociétaux définis au sein de leurs programmes ?

En quelques mots:

- Les monnaies complémentaires peuvent constituer un outil de politique publique : les pouvoirs publics peuvent donc se saisir de cet outil et devenir les initiateurs de tels projets.
- Quelques exemples illustrent ce propos.

<u>Mots clés liés à cette analyse</u>: monnaies alternatives, alternative currencies économie solidaire, finance et proximité.

DE GHELLINCK M-B., De l'utilité des monnaies complémentaires [en ligne], disponible sur: http://www.ecosocdoc.be/static/module/bibliographyDocument/document/004/3032.pdf (consulté le 8/07/2014)

1 Introduction

En Belgique, en France, en Angleterre et dans bien d'autres pays encore, les pouvoirs publics ont initié des projets de monnaie complémentaire en vue d'atteindre un certain nombre d'objectifs politiques.

Les monnaies complémentaires publiques ont pour objectif de stimuler un changement impulsé par les autorités. Elles se distinguent, ainsi, des monnaies citoyennes ayant généralement un objectif de nature idéologique et des monnaies commerciales ayant pour but de fidéliser la clientèle par exemple².

Les monnaies complémentaires publiques poursuivent des objectifs politiques. On peut distinguer principalement des objectifs sociaux, environnementaux et économiques bien que ces frontières ne soient pas hermétiques.

2 Exemples de monnaies complémentaires initiées par des pouvoirs publics

Des pouvoirs publics qui lancent leur monnaie complémentaire

2.1 Le Torekes à Gand

Projet initié conjointement par la ville de Gand, et l'association Samenlevingsopbouw Gent, association locale qui a pour mission de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, le *Torekes* est mis en place dans un quartier spécifique de Gand. Il s'agit d'un quartier occupé par de nombreux primo-arrivants et personnes en situation précaire. Les objectifs du *Torekes* sont **sociaux** : renforcer le lien social, améliorer l'estime de soi des personnes vulnérables en leur permettant de valoriser leur temps, ainsi que de renforcer la participation de citoyens marginalisés.

Les parties prenantes au *Torekes* sont, d'une part, les **organisations** qui proposent des **gestes** aux **habitants du quartier** contre une petite récompense en *Torekes*, et, d'autre part, les **commerçants** locaux qui acceptent de voir leurs marchandises payées en *Torekes*.

² LIETAER B., Les monnaies sociales complémentaires [en ligne]. Disponible sur : http://econosoc.be/?rub=actualite&page=dossier_monnaies (consulté le 4/08/2014)

Ainsi, lorsqu'un citoyen pose un geste reconnu par le *Torekes* - gestes axés sur l'embellissement du quartier ou sur l'environnement³ -, il recevra quelques *Torekes* en récompense. Il pourra, ensuite, aller les dépenser auprès d'un commerce du quartier comme la boulangerie, par exemple. Le commerce partenaire pourra, lui, échanger ses *Torekes* en euros aux permanences organisées à cet effet.

C'est la ville de Gand qui finance le projet, à savoir, l'impression des *Torekes*, les échanges en euros, ainsi que le personnel en charge de la coordination du projet.

Ainsi, la ville finance un projet lui permettant de toucher une population qui est laissée pour compte des autres programmes sociaux que la ville met en place.

2.2 L'eco iris à Bruxelles

L'Institut bruxellois de gestion de l'environnement (IBGE) a lancé, en 2012, un projet pilote de monnaie complémentaire à Bruxelles. Cette monnaie s'inscrit dans le cadre du quatrième plan déchets de la Région bruxelloise, et est, dès lors, axée sur un objectif **environnemental**, mais poursuit également l'objectif de renforcer l'économie locale.

Le mécanisme est le suivant : comme dans le système Torekes, des **citoyens** peuvent recevoir des *eco iris* s'ils réalisent un certain nombre d'actions, appelées, *éco-gestes*. Ces derniers sont proposés par différentes organisations locales comme les administrations communales et des associations et par des entreprises privées. Ensuite, les citoyens peuvent dépenser leurs *eco iris* auprès des **commerces** adhérents ($1 \in 10$ *eco iris*). Ces commerces peuvent utiliser leurs *eco iris* de deux façons : soit, ils identifient un autre commerce partenaire ou fournisseur chez qui ils peuvent les dépenser, soit, ils les échangent en euros. S'ils les échangent en euros, une petite *taxe de sortie* de 5 % est prélevée (pour 10 *eco iris*, ils recevront $0.95 \in 10$). Par cette taxe *à la sortie*, l'idée est de décourager la conversion, et ainsi favoriser la circulation de la monnaie.

L'eco iris permet à l'IBGE de favoriser les comportements écologiques, et ainsi stimuler l'adoption de nouveaux comportements. L'intérêt de la monnaie complémentaire est qu'elle devrait permettre de réaliser un changement de comportements à moindre coût par rapport à d'autres outils comme, par exemple, les campagnes de sensibilisation.

³ Comme repeindre ou fleurir sa façade, participer à une séance de nettoyage collectif, passer à un fournisseur d'énergie verte, participer à un système de partage de voiture...

Notons que les *eco iris* peuvent également être *acquis* par des citoyens ou organisations engagées. Actuellement en phase de test dans certaines communes, le mécanisme permet d'échanger des euros contre des *eco iris* (avec un gain de pouvoir d'achat de 5 %, soit 105 *eco iris* pour 10 euros, par exemple).

Jusqu'à présent, le projet a été entièrement financé par l'IBGE, qu'il s'agisse des études préalables, de la mise en œuvre opérationnelle, des *eco iris* mis en circulation...

Retrouvez toutes nos analyses sur www.financite.be

2.3 Le *e-portemonee* dans le Limbourg

Monnaie complémentaire conçue par l'intercommunale de la province du Limbourg, le *e-portemonee* est active dans plusieurs communes limbourgeoises et la ville de Diest.

C'est l'intercommunale Limburg.net qui a mis en place un système de récompense par points pour l'adoption de **gestes écologiques**, système au départ centré autour de l'objectif de **réduction des déchets** ménagers. Aux gestes proposés par **l'intercommunale** s'ajoutent ceux proposés par les différentes **communes** participantes. Chaque commune établit sa propre liste d'actions récompensées. Les communes proposent, ensuite, des services qui permettent d'utiliser ses points (notamment des objets vendus par le service tourisme - cartes de la région, par exemple - ou par le service environnement - objets aidant à réaliser des économies d'énergie, entre autres).

L'intercommunale gère et finance le projet à tous niveaux : elle gère le site web, les contacts; elle pourvoit la technologie permettant d'enregistrer les points gagnés et dépensés. C'est aussi le personnel qu'elle rémunère qui effectue une grande partie du travail.

2.4 Tableau récapitulatif

	Torekes	Eco iris	E-portemonnee
Impulsion	Samenlevingsopbouw Gent & ville de Gand	L'IBGE	L'intercommunale Limburg.net
Objectifs visés	Cohésion sociale et environnement	Environnement et économie locale	Environnement
Mise en circulation de la monnaie	Récompense par rapport à des gestes	Récompense par rapport à des gestes & module achat	Récompense par rapport à des gestes

Partenaires proposant des <i>gestes</i>	Associations locales	Administrations communales, associations locales, événements, entreprises privées,	Administrations communales et intercommunale
Utilisation possible de la monnaie	Commerces du quartier	Commerces, services communaux (piscine, bibliothèque), cinéma, associations Partenaires économiques au sens large	Services communaux
Circularité⁴	Non, le commerçant peut juste échanger ses <i>Torekes</i> en euros.	Oui, l'objectif est que la monnaie circule entre les commerces et professionnels adhérants au réseau.	Non, c'est un système de points qui permet d'avoir accès à certains biens & services publics.
Site web	www.torekes.be	www.ecoiris.be	www.e-portemonnee.be

Notons que dans quelques pays voisins, d'autres monnaies complémentaires d'initiative publique sont en cours de création ou en circulation. À titre d'exemple, citons le *SOL* et le *SoNantes* en France; le *Makkie* aux Pays-Bas et le *Brixton Pound* en Angleterre.

2.5 Succès de ces initiatives

Il est difficile de se prononcer sur la réussite, sur l'efficacité ou encore sur la pertinence de l'allocation des fonds publics à de telles initiatives. En effet, les systèmes sont encore peu évalués (à tout le moins, peu d'évaluations sont rendues publiques), étant donné leur essor récent.

Des mesures de leur impact pourraient tenter de mesurer les notions suivantes : rapport coût-résultat, quantité de monnaie en circulation, vitesse de circulation, effet multiplicateur, nombre d'usagers participant au programme,...

⁴ La circularité désigne le fait que tout acteur du circuit puisse utiliser la monnaie conformément à ses besoins, et que, ainsi, le cycle monétaire forme un circuit fermé où la monnaie circule de façon fluide.

Le SOL, par exemple, semblait avoir un rapport coût bénéfice assez faible⁵, et les subventions octroyées à ce projet ont dès lors été supprimées. Toutefois, le projet a rebondi avec le lancement du Sol-violette à Toulouse, lequel bénéficie du soutien des acteurs publics locaux.

A l'heure actuelle, il est donc difficile de se prononcer sur l'impact d'un tel outil. Néanmoins, il semble que le champ de l'évaluation des monnaies complémentaires soit, lui aussi, en plein essor. Et quand bien même l'évaluation positive ou négative d'un dispositif est liée à son contexte, la disponibilité d'évaluations permettra de clarifier l'intérêt, l'efficacité, les risques et limites de tels dispositifs.

3 Conclusion

Si de nombreuses monnaies complémentaires sont issues d'initiatives citoyennes ou privées, les pouvoirs publics devraient se sentir concernés de près par la diffusion de cet outil. En effet, c'est un outil qui peut s'avérer intéressant pour la réalisation d'objectifs politiques.

Un des intérêts majeurs de cet outil réside dans la traçabilité et la possibilité d'évaluation qui en découle. En outre, il laisse présager d'impacts accrus : une monnaie complémentaire peut notamment avoir un effet multiplicateur, lié au fait qu'elle est distribuée lors de comportements correspondant aux objectifs fixés, et qu'elle peut être consommée pour des biens et services correspondant aux objectifs fixés également. La mise en circulation d'une unité de monnaie permet donc de réaliser au moins deux fois un objectif déterminé.

Par ailleurs, un système de monnaie complémentaire présente l'avantage pour les pouvoirs publics qu'ils peuvent envisager une implication plus ou moins forte. Ils peuvent initier un système de monnaie complémentaire ou participer à un système existant. Ils peuvent financer entièrement ou partiellement le fonctionnement de ces monnaies. Le personnel de l'administration peut être impliqué dans la mise en œuvre de ces initiatives, ou les missions peuvent être sous-traitées...

L'essor des monnaies complémentaires est récent. Si l'implication des pouvoirs publics dans les systèmes de monnaies complémentaires est faible à ce jour, ceci peut être vu comme une maladie de jeunesse. Le nombre de cas d'étude où des pouvoirs publics se sont saisis de cet outil au cours de la dernière décennie porte à croire que c'est le cas.

⁵ BARRICADE, MEYER Camille, Les monnaies locales comme outil de résilience territoriale [en ligne]. Disponible sur : http://www.barricade.be/publications/analyses-etudes/monnaies-locales-comme-outil-resilience-territoriale.

Marie-Bénédicte de Ghellinck Août 2014 Si vous le souhaitez, vous pouvez nous contacter pour organiser avec votre groupe ou organisation une animation autour d'une ou plusieurs de ces analyses.

Cette analyse s'intègre dans une des trois thématiques traitées par le Réseau Financité, à savoir :

Finance et société :

Cette thématique s'intéresse à la finance comme moyen pour atteindre des objectifs d'intérêt général plutôt que la satisfaction d'intérêts particuliers et notamment rencontrer ainsi les défis sociaux et environnementaux de l'heure.

Finance et individu:

Cette thématique analyse la manière dont la finance peut atteindre l'objectif d'assurer à chacun, par l'intermédiaire de prestataires classiques, l'accès et l'utilisation de services et produits financiers adaptés à ses besoins pour mener une vie sociale normale dans la société à laquelle il appartient.

Finance et proximité :

Cette thématique se penche sur la finance comme moyen de favoriser la création de réseaux d'échanges locaux, de resserrer les liens entre producteurs et consommateurs et de soutenir financièrement les initiatives au niveau local.

Depuis 1987, des associations, des citoyens et des acteurs sociaux se rassemblent au sein du Réseau Financité pour développer et promouvoir la finance responsable et solidaire.

Le Réseau Financité est reconnu par la Communauté française pour son travail d'éducation permanente.